



OBLIGATIONS 2022

Les établissements recevant du public
ont l'obligation de détenir un défibrillateur
et d'en assurer la maintenance

Loi n°2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque.
Décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018
relatif aux défibrillateurs automatisés externes.

DÉFIBRILLATEURS

Vente, location, installation
maintenance & formation



À partir de

990€*

HT & hors service

mindray

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Nos packs de LOCATION

INSTALLATION



ACCESSOIRES



MAINTENANCE



FORMATION



PACK ESSENTIEL

49€ HT*/mois

INTÉRIEUR

Modèle :
Mindray
Beneheart C1A



Armoire de protection :
AIVIA IN
(support pour intérieur)



Maintenance :
4 ans type F1
(hors consommables)



1 Formation



Signalétique
Trousse de 1er secours

PACK PREMIUM

59€ HT*/mois

INTÉRIEUR

Modèle :
Mindray
Beneheart C1A



Armoire de protection :
AIVIA IN
(support pour intérieur)



Maintenance :
4 ans type F2
(Consommables inclus)



1 Formation



Signalétique
Trousse de 1er secours

PACK PREMIUM

69€ HT*/mois

EXTÉRIEUR

Modèle :
Mindray
Beneheart C2



Armoire de protection :
AIVIA 200
(support pour extérieur avec alarme,
ventilation & chauffage)



Maintenance :
4 ans type F1
(Hors consommables)



1 Formation



Signalétique
Trousse de 1er secours

PACK INTEGRAL

79€ HT*/mois

EXTÉRIEUR

Modèle :
Mindray
Beneheart C2



Armoire de protection :
AIVIA 200
(support pour extérieur avec alarme,
ventilation & chauffage)



Maintenance :
4 ans type F2
(Consommables inclus)



1 Formation



Signalétique
Trousse de 1er secours



BENEHEART C1A



BENEHEART C2

ÉCRAN
VIDÉO

Contact

mindray

SERVICE FORMATION & DAE

1282 ch. des Négadoux - CS 53000

83140 Six-Fours-les-Plages

Tél. 04 94 10 55 24 / formation@adi-incendie.fr



www.adi.fr

*Prix hors assurances, avec un engagement de 4 ans, mandat administratif et paiement trimestriel.